

CRITERES DE SELECTION ET MODALITES D'EVALUATION DES PROJETS

Appel à projet N°DGAS-GPSMS-2026-001 de la compétence conjointe de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et du Conseil Départemental des Landes

Création d'un établissement médico-social expérimental de répit et de vacances partagés
à destination de 90 Aidants et 60 Aidés

Barème cotation	0 = non respect des critères du cahier des charges/ hors sujet ; 1 = insatisfaisant ; 2 = peu satisfaisant, à retravailler avant la mise en œuvre ; 3 = satisfaisant ; 4 = bien ; 5 = excellent, parfaitement conforme aux attendus
-----------------	--

THEMES	CRITERES	COEFF. POND.	COTATION (de 1 à 5/5)	TOTAL
1. Capacité à faire et expérience du candidat (20 pts)	1.1 Expérience dans la gestion de structures médico-sociales, connaissance de l'accompagnement des personnes âgées et adultes en situation de handicap et du répit des aidants	2	5	20
	1.2 Connaissance du territoire et de ses ressources, coopérations et partenariats envisagés	1	5	
	1.3 Pertinence du calendrier de préparation de l'ouverture de la structure et conformité au délai réglementaire de mise en œuvre	1	5	
2. Modalités d'accompagnement et offre de services (55 pts)	2.1 Publics accueillis : respect du cahier des charges, adéquation du projet au cahier des charges au public-cible (typologie des publics accueillis, nombre de places proposées, configuration et format des familles/aidants...)	3	5	55
	2.2 Modalités d'accueil et d'accompagnement des aidants : modalités d'admission, nature des activités, des prestations d'accompagnement, de l'offre de services et de loisirs, adaptation du projet d'établissement aux spécificités de la résidence	3	5	
	2.3 Modalités d'accueil et d'accompagnement des aidés : nature des activités/prestations d'accompagnement et de soin proposées, qualité et bonnes pratiques (HAS), Garantie des droits des usagers loi 2002-2	3	5	
	2.4 Adéquation du projet architectural avec l'ambition innovante du projet comme résidence de répit et de vacances, pertinence du planning général de construction de l'établissement	2	5	
3. Moyens matériels et humains (45 pts)	3.1 Modalités de fonctionnement : saisonnalité, transports et trajets lors du séjour des publics (activités, gare...), attractivité des métiers et stratégie de recrutement etc.	1	5	45
	3.2 Composition et coordination des équipes pluridisciplinaires (qualification, organigramme, planning, fiches de poste, adéquation des compétences avec le projet global et le public accompagné, plans de formation...)	4	5	
	3.3 Equipements : adéquation avec le projet proposé et qualité de la proposition	2	5	
	3.4 Options obligatoires : qualités des propositions présentées et impact sur les moyens matériels et humains	2	5	
4. Moyens financiers, budgets et tarification (80 pts)	4.1 Tarification et accessibilité financière pour l'ensemble des publics (aidants, aidés PA, aidés PH) avant mécanismes d'aide, accompagnement social proposé aux bénéficiaires	5	5	80
	4.2 Fonctionnement : capacité financière de mise en œuvre du projet, viabilité et cohérence des éléments financiers, clarté et précision sur l'ensemble des charges intégrées, coût de fonctionnement et plan de financement	2	5	
	4.3 Investissements : capacité financière de mise en œuvre du projet, viabilité et cohérence des éléments financiers, clarté et précision sur l'ensemble des charges intégrées, coût d'investissement et plan de financement de l'opération	2	5	
	4.4 Options obligatoires : Impact financier des propositions présentées	2	5	
	4.5 Positionnement médico socio économique du projet (budget de fonctionnement et coût d'investissement)	5	5	
			TOTAL (sur 200)	200